



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



**Ministère de l'Environnement et du Développement Durable**

-----  
**Secrétariat Général**  
-----

**Bureau National des Changements Climatiques, du Carbone,  
et de la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et  
à la Dégradation des forêts  
(BN-CCCREDD+)**  
-----

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**  
**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE**  
**MONDIALE**

**PAYS : MADAGASCAR**

**PROJET : PREPARATION DE MADAGASCAR A LA REDD+**

**INTITULE DE LA MISSION DE CONSULTANT : RECRUTER DES ASSOCIATIONS DE FEMMES AU NIVEAU DU PROGRAMME DE REDUCTION DES EMISSIONS ATIALA ATSIANANA (PRE AA) POUR PROMOUVOIR DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA RESPONSABILISATION DES FEMMES ET LA LUTTE CONTRE LA DEFORESTATION.**

**N° de Référence : 1511-B**

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de la part du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) à travers la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **RECRUTER DES ASSOCIATIONS DE FEMMES AU NIVEAU DU PROGRAMME DE REDUCTION DES EMISSIONS ATIALA ATSIANANA (PRE AA) POUR PROMOUVOIR DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA RESPONSABILISATION DES FEMMES ET LA LUTTE CONTRE LA DEFORESTATION.**

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à informer et à sensibiliser les décideurs et les communautés locaux, particulièrement les femmes et les jeunes, sur la REDD+ et en faveur des actions contre la déforestation et la dégradation des forêts dans la zone du PRE-AA. Le Bureau National des Changements Climatiques, du Carbone et de la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (BN-CCCREDD+) recherche de ce fait des acteurs familiers aux contextes locaux dans la zone du programme et pouvant effectuer des actions sur terrain auprès des Communes.

3. Le Bureau National des Changements Climatiques, du Carbone et de la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (BN-CCCREDD+), invite les candidats (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte des Associations de femmes recherchées au niveau des Cinq (05) Régions de la zone PRE AA pour le partenariat avec le Bureau National-CCCREDD+ sont :

- Etre légalement constituées et disposer des documents administratifs relatifs ;
- Disposer son siège dans la Région de demande d'intervention-zone PRE AA;
- Travailler dans un secteur en lien avec la REDD+ : forêts, énergie, agriculture, foncier, éducation ou autres ;
- Avoir une bonne connaissance des localités à l'intérieur de la Région concernée ;
- Posséder un nombre conséquent de membres qualifiés et expérimentés ;
- Justifier d'une existence d'au moins deux (02) années ;
- Justifier d'une expérience dans la conduite de campagnes de sensibilisation et de plaidoyer.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « *Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID* », « Conflits d'Intérêts » Edition Janvier 2011, Version révisée Juillet 2014, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection fondée sur la Qualification du Consultant(SQC)** telle que décrite dans les Directives de Consultants.

6. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 9h à 12h et de 13h à 16h.**

7. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, ou par courrier, au plus tard le **17 Septembre 2019 à 14h.**

**8. BUREAU NATIONAL DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DU CARBONE, ET DE LA REDUCTION DES EMISSIONS DUES A LA DEFORESTATION ET A LA DEGRADATION DES FORETS (BN-CCCREDD+).**

**9. RAVELOMANANA Lovakanto – Coordonnateur**

**10. Près de la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable - DREDD Analamanga Nanisana Antananarivo 101 - Madagascar.**

11. E-mail: [lovakanto@bnc-redd.mg](mailto:lovakanto@bnc-redd.mg) / cc : [crpm.bncredd@gmail.com](mailto:crpm.bncredd@gmail.com).

Antananarivo, le 31 Août 2019

Le Coordonnateur du BN-CCCREDD+

Madame RAVELOMANANA Lovakanto